TB1

**Texte 1 – Revault d’Allonnes**

**Méthodologie du résumé / vocabulaire**

**RÉSUMÉ**

**Organisation argumentative du texte**

**1/ La croyance est un concept polysémique et problématique**

&1 –

- On a tendance à assimiler la croyance à la croyance religieuse.

- Or la vraie question est le lien entre croyance et vérité car croire c’est tenir quelque chose pour vrai mais en l’absence de preuves.

- *C’est pourquoi* les philosophes ont souvent opposé croyance à raison.

&2- Croyance a un double sens et désigne le contenu de la croyance / l’acte de croire cad prendre pour vrai un contenu en l’absence de justification rationnelle, et ce quelle soit la croyance (simple opinion ou croyance religieuse).

&3- Donc la croyance désigne à la fois l’acte de croire / le contenu qui peut devenir idéologie mais dans certains cas seulement.

&4- Ce qui rend la croyance plus difficile à appréhender : l’absence de preuve est perçue de façon positive dans le cas de la croyance religieuse / de façon négative dans les autres cas.

**2/… qui mêle le registre de la certitude (subjectivité) à celui de la vérité (objectivité)**

&5- On retrouve cette complexité dans le sémantisme de croire : selon que l’on croit que / croit à / croit en, on observe une gradation – une adhésion plus forte du sujet dans sa croyance.

&6- L’acte de croire consiste donc dans le fait de s’en remettre à qq’un ou qq chose.

Il se caractérise par une certitude et une adhésion à un contenu tenu pour vrai.

&7- Quelles que soient la variété des croyances, la certitude qui habite la croyance reste constante. Son caractère problématique tient à ce qu’elle implique la subjectivité du sujet et l’objectivité de l’objet.

**Proposition de résumé**

On a tort d’assimiler la croyance à la foi : le véritable problème réside dans le rapport entre croyance en vérité car on croit toujours en l’absence de preuves. Par ailleurs, le mot croyance désigne à la fois l’acte de croire, quelle que soit la croyance, et le contenu de la croyance. Une autre difficulté réside dans le fait que cette absence de preuve est valorisée dans le cas de la foi, et appréhendée de façon négative dans les autres cas.

Le caractère problématique du terme se retrouve dans le sémantisme du mot croire. Selon que l’on croit que, à ou en, le degré d’investissement personnel va croissant. Mais croire, c’est toujours adhérer à un contenu ou une personne sans aucune preuve, quelle que soit la croyance. Ainsi se trouve mêlée la subjectivité du croyant et l’objectivité de ce qui est tenu pour vrai.

150 mots

**VOCABULAIRE**: « un haut degré subjectif de conviction »

 Le groupe nominal caractérise dans le texte le « croire en » qui selon l’auteur, coïncide avec l’adhésion la plus forte du croyant au contenu de la croyance – ce dont témoigne le terme de conviction, qui désigne une certitude. Dans ce cas cependant, la croyance ne reflète que le point de vue subjectif du croyant, c’est-à-dire qu’elle ne vaut que pour lui seul.

 Il s’agit pour l’auteur de montrer en quoi le terme de croyance est problématique et polysémique en montrant les variations sémantiques du terme, et en soulignant combien le terme mêle à la fois des traits subjectifs et objectifs puisque le croyant prend pour vrai ce qu’il ne peut pourtant démontrer.